Publication effectuée en application de l'article R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION ou SUBSTITUTION, tous les Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir. Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation: La Safer Corse informe:

- qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.
- tout ou partie de ces parcelles sont enclavées

MOROSAGLIA: 16 ha 97 a 61 ca dont 9 ha 34 a 14 ca en Bien Non Délimité*: Penta longa: E-

255-256-257*(A) - Suale: E-235-236-237-238-239

Nature: maquis et affleurements rocheux

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

Observation: tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

-*B.N.D.: Bien Non Délimité : parcelle(s) ayant plusieurs propriétaires sans limites séparatives connues, désigne une partie de(s) parcelle(s)

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la SAFER CORSE par mail au Siège social : direction@safer-corse.com.

Les personnes intéressées sont préalablement priées de prendre rendez-vous par téléphone avec la SAFER CORSE avant tout déplacement afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du 28/09/2023. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le 16/10/2023 auprès de la Safer Corse.

Coordonnées:

<u>Adresse Haute-Corse</u>: Route du Stade – Lieudit Petraolo – 20215 VESCOVATO <u>Contact Téléphonique</u>: 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail: direction@safer-corse.com

<u>Il est précisé ici</u> : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du 28/09/2023, l'heure 00H01 : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.